

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN, LE DIX JUIN, à 20 heures 30 ,  
le Conseil Municipal de la commune de RUFFEC, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes,  
sous la présidence de Madame Edith VACHAUD, Maire.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juin 2021*

*Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15*

*Présents ou représentés : 13*

*Votants : 13*

**PRESENTS** : MM Edith VACHAUD , Claude SERVEUX, Laurence SOULAS , Jean-Pierre ALGRET ,  
Fabienne SURY, Bruno ALLAIRE, Jérôme BECCA VIN , Sandrine GRANGENEUVE , Thibaut MICHEL,  
Danielle LAMACHÈRE, Philippe LATOURNERIE , Sylvie GRAFF -

**ABSENTS** : Antoine-Henry d'OIRON, Ludovic CHAUVIN et Michel LEURETTE (excusés)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Thibaut MICHEL -

**PROCURATIONS** : Antoine-Henry d'OIRON à Edith VACHAUD -

n° 07/06-2021

### **OBJET : APPROBATION D'UN CONTRAT DE BAIL AVEC LA SOCIETE T.D.F**

*Mme le Maire rappelle que la Commune a engagé des négociations afin d'actualiser le loyer  
de la partie de la parcelle cadastrée Section D 449, sur laquelle est implantée un site  
radioélectrique.*

*Elle présente aux élus le nouveau projet de bail avec la Société T.D.F et les invite à se  
prononcer.*

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

*Vu l'article L 2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le bail actuel expirant le 11 décembre 2025, au loyer annuel de 2 500 €,*

*Vu les propositions de renouvellement initiales du locataire T.D.F.*

*Vu l'expertise technique, juridique et financière apportée par la SASU JFG CONSULTING,  
estimant le loyer à 13 000 € par an,*

*Vu les négociations entreprises,*

*Vu la remise d'une offre de renouvellement d'un bail octroyant à la commune de RUFFEC  
un loyer total de 11 000 € annuel,*

*Considérant la plus-value apportée,*